

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 60142
Numéro SIREN : 350 275 095
Nom ou dénomination : LE TEMPLE AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 17486

LE TEMPLE AUTOMOBILES
Société par actions simplifiée au capital de 450.000 €
Siège social : 7 rue Henri Farman
Z.A. des Quatre Nations
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
350.275.095 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 2 NOVEMBRE 2020

du

L'an deux mille vingt et le deux novembre, à ~~quatorze~~ heures,

La société SOFIPEL

Société par actions simplifiée au capital de 2.826.942 €

Ayant son siège social 175 rue de Gouesnou - Angle Boulevard de l'Europe, 29200 BREST

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 440.978.062,

Représentée par son Président, Monsieur Marc TREBAOL PELLEAU,

Associée unique de la société LE TEMPLE AUTOMOBILES,

Associée unique de ladite Société, et Présidente,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Patrick LAMARIE de son mandat de Président à effet du 2 novembre 2020, et décide qu'elle exercera les fonctions de Présidente de la Société pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions des statuts, la Présidente assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Elle est investie dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

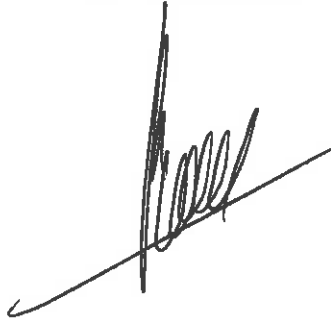
MF

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

**La société SOFIPEL
représentée par Monsieur Marc TREBAOL PELLEAU
« Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente ».**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc Trebaol Pelleau', written over a horizontal line.